

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2022-194
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : Domaines de
compétences par thèmes

Sous matière : Politique de la
ville-habitat-logement

OBJET :
OPERATION
COEUR DE VILLE
N° 2022-10- AIDE A
L'IMPLANTATION
COMMERCIALE EN
CŒUR DE VILLE -
MODIFICATION DU
REGLEMENT
D'ATTRIBUTION
DES AIDES A
L'IMPLANTATION
COMMERCIALE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL EN
DATE DU : 15 SEPTEMBRE
2022

AFFICHAGE EN DATE
DU : **15 SEP. 2022**

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN
DATE
DU **27 SEP. 2022**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 22 septembre 2022
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL,
Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL,
Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Michel
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas
ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Audrey
GAIANI, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Martine
LACOMBE

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Evelyne GUILHEM Donne procuration à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Jean-François VERONIN-MASSET Donne procuration à Denis
BOUILLEUX,
Pierre BARBAUD Donne procuration à Patrick MAUGARD,
Sabine CHABERT Donne procuration à Chantal BARTHES,
Delphine SANTINI Donne procuration à Philippe GREFFIER,
Préscillia GRANIER Donne procuration à Bernard GRIMAUD,
Gérard MONDRAGON Donne procuration à Karole CAFFIER,
Adrien ROUZAUD Donne procuration à Hélène GIRAL,

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place de l'aide à l'implantation commerciale, pour encourager l'installation et la reprise de commerces ou d'activités artisanales de proximité et plus largement à la réouverture d'un local commercial en cœur de Ville (rue Gambetta, Place de Verdun et Rue du 11 novembre) par délibération du Conseil Municipal n° 2019-207 du 25 septembre 2019, complétée par les délibérations n° 2020-201 du 28 septembre 2020 et n° 2021-307 du 13 décembre 2021.

Pour une meilleure instruction des dossiers de demande d'aide et pour faciliter la gestion financière des subventions, il propose de modifier le règlement d'attribution en précisant particulièrement les termes des articles 9 et 10.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de modifier le règlement d'attribution de l'aide à l'implantation commerciale.

Vu l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux Enseignement Supérieur, en date du 20 septembre 2022.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la modification du règlement d'attribution de l'aide à l'implantation commerciale

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le règlement annexé à la présente.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 22 septembre 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le
26 SEP. 2022
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
26 SEP. 2022
Par publication le :
27 SEP. 2022
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 26/09/2022

Reçu en préfecture le 26/09/2022

Affiché le **27 SEP. 2022**



ID : 011-211100763-20220922-DB2022194-DE